

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Enseigner l'ornementation et la diminution
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - pratique historique - Instrumental - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - pratique historique - Vocal
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90' tous les 15 jours
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
Créer du matériel didactique, à partir de sources historiques et actuelles, pour engager les élèves dans la pratique de l'ornementation et de la diminution.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	

- Travail de recherche par instrument lié aux traités et méthodes anciennes et actuelles par rapport à l'enseignement de l'ornementation et de la diminution.
- Exemples d'œuvres de compositeur-ices s ayant eux-elles-mêmes orné leurs propres œuvres.
- Choix, documents à l'appui, de moyens techniques spécifiques pour enseigner l'ornementation et la diminution à partir du niveau de chacun-e de ses élèves.
- Création de matériel didactique en fonction de situations spécifiques.
- Improviser en utilisant les nouvelles technologies (*looper* & logiciels MAO).

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Participation

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Nicolas ZORZIN

11. Validation du descriptif

Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement

